



Votre branchement,

Votre compteur,

Votre installation privée,

Nos conseils.

Comment lire votre index ou relever votre compteur d'eau ? Retrouvez ci-après nos explications et nos conseils.



La lecture de votre compteur d'eau :

Votre compteur d'eau indique votre consommation d'eau en mètre cube (1m³ = 1000 litres).

L'index de votre compteur est composé **uniquement des chiffres blancs sur fond noir**.



Les chiffres rouges ne sont pas reportés sur votre facture, ils correspondent aux unités inférieures au mètre cube : hectolitres, décalitres, litres et, parfois, décilitres.

Le relevé de votre compteur doit être effectué au minimum une fois par an par un agent agréé du SIELL. Cette opération est essentielle pour mesurer votre consommation réelle et établir votre facture d'eau.

Si vous êtes absent lors de la visite du releveur, ce dernier laissera un avis de passage dans votre boîte aux lettres.

Déclarer l'index de votre compteur :

Par courrier : Vous avez trouvé un carton dans votre boîte aux lettres, il vous suffit de noter vous-même l'index de votre compteur d'eau et de retourner la carte dans le délai d'un mois.

	A affranchir : Coller ici votre timbre
Destinataire :	
SIELL 65 rue Charles de Gaulle 55210 HEUDICOURT	

RELEVÉ ANNUEL DES COMPTEURS D'EAU											
Nom Prénoms : _____											
Adresse: _____ Commune : _____											
Madame, Monsieur, Le technicien du SIELL est passé relever votre compteur d'eau le En raison de votre absence, il n'a pas pu faire son travail. En conséquence, veuillez nous retourner le plus rapidement possible l'index de votre compteur en inscrivant dans la grille ci-dessous l'index de votre compteur :											
INDEX DU COMPTEUR :											
<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> </tr> </table> (n'indiquez que les chiffres noirs ou sur fond noir, pas les chiffres rouges)											
Vous pouvez aussi téléphoner l'index de votre compteur au : 05 29 89 32 29, ou le déclarer sur le site Internet www.sieff.fr (Espace Usagers) Déclarer son index en ligne											
D'avance merci											



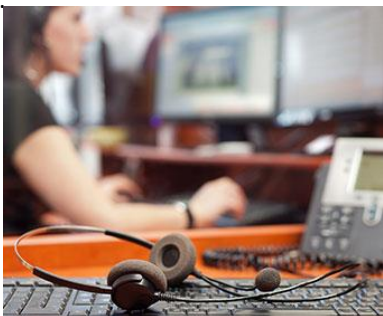
RELEVER VOTRE COMPTEUR ET DECLARER VOTRE INDEX

Par internet : Il vous suffit de compléter le formulaire en ligne. Connectez-vous sur le site Internet du SIELL :

- o www.suell.fr
- o cliquez sur l'onglet "**Espace usagers**",
- o puis sur la sous rubrique "**Déclarer son index en ligne**",
- o Il vous reste à saisir les données demandées sur le formulaire en ligne (munissez-vous de votre dernière facture d'eau) et de déclarer l'index de votre compteur.



Par téléphone : Composer le 03 29 89 32 29 et déclarer votre index de compteur au service facturation.



Information générale :

Le compteur est le témoin de votre consommation d'eau. Son dysfonctionnement peut ainsi se répercuter sur votre consommation et donc sur votre facture. Le compteur est la propriété du SIELL, mais il vous incombe, propriétaire ou locataire, d'en assurer sa protection. En cas de dégradation ou destruction, son remplacement est à vos frais. Le compteur ne doit en aucun cas être manipulé sans l'intervention des techniciens du SIELL. Dans le cas contraire vous vous exposez à une amende, voire une résiliation provisoire de votre contrat.

Retrouvez toutes les informations pratiques, nos conseils et nos explications sur nos autres fiches pratiques :

- [Comprendre sa consommation](#)
- [Comment protéger votre compteur et vos installations](#)

Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter au 03 29 89 32 29, une personne répondra à vos questions ou un technicien vous rappellera.

N'oubliez pas, pour en savoir plus, connectez-vous sur le site Internet

www.suell.fr



Syndicat Intercommunal des Eaux Laffon de Ladebat

65, rue Charles de Gaulle 55210 Heudicourt sous les Côtes

Tél : 03 29 89 32 29

Fax : 03 29 89 55 90

Urgence : 03 29 89 55 75

Site Internet : www.suell.fr